

RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS EN TRANSITION

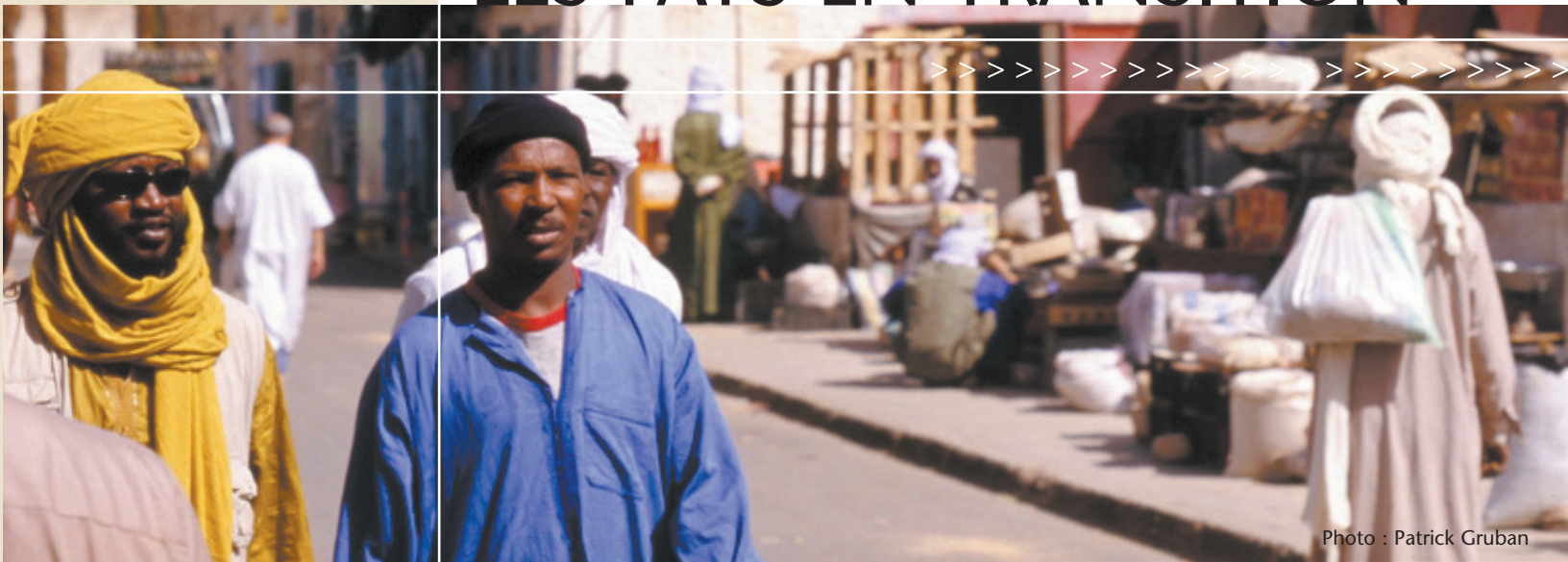


Photo : Patrick Gruban

Récemment, le CRDI a examiné pourquoi et comment il avait travaillé, au cours des trois dernières décennies, dans des pays en transition — transition de la dictature à la démocratie, du communisme à l'économie de marché, de la guerre à la paix. L'objectif du CRDI était de mieux comprendre comment il recueille et diffuse l'information destinée à éclairer l'élaboration de la programmation et les prises de décisions. Comment le Centre avait-il été informé de l'imminence d'une transition ? Comment s'était-il renseigné sur la situation ? Comment était-il intervenu ?

Des études de cas ont été préparées sur l'Algérie, la Birmanie, le Cambodge, le Kenya, l'Afrique du Sud, les pays du cône Sud, le Vietnam et la Cisjordanie et Gaza. Ces huit études de cas et le texte d'introduction qui les accompagne montrent que le CRDI est depuis longtemps capable de travailler dans les situations à haut risque que l'on retrouve avant les transitions et dans la phase initiale de celles-ci. Il en ressort également qu'il a joué un rôle distinct dans l'aide à la recherche et à la conception de politiques axées sur le développement et qu'il a su habituellement adapter sa programmation à des contextes mouvants.

ALGÉRIE

Il est rare qu'une transition s'annonce clairement. Plus souvent qu'autrement, c'est tout autant une intuition aiguisée qui permet de les déceler qu'une transformation systématique du contexte. Afin que la recherche pour le développement puisse être lancée au moment opportun, il faut savoir saisir le moment, analyser le mieux possible les besoins et les capacités et offrir ensuite un soutien utile et efficace. Lorsque les premiers signes, ambigus, de transition se sont manifestés en Algérie, le CRDI était prêt à sonder les possibilités d'effectuer des travaux de recherche fructueux dans le pays; il s'est cependant heurté à des complications institutionnelles bien particulières.

Le CRDI avait déjà œuvré en Algérie au cours des décennies précédentes; des années 1970 jusque dans les années 1990, il y a notamment soutenu quelques petits projets ponctuels, principalement dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et des sciences de l'information. Mais même ces modestes projets ont été abandonnés à la fin des années 1990 parce que le climat de violence et de répression politique qui régnait dans le pays rendait impossible toute recherche pour le développement. Les troubles civils comportaient des risques trop élevés pour la sécurité du personnel et des partenaires algériens du CRDI, et les atteintes à la liberté d'expression et aux droits civils et autres ne permettaient plus l'exécution de travaux de recherche utiles.

En 2002, une certaine paix sociale avait été rétablie, bien qu'elle fut instable et souvent entachée de violence. Le pays amorçait le virage vers un régime de gouvernance -

démocratique et, qui plus est, dans le cadre d'élections successives. Des réformes économiques étaient enclenchées. Après une absence de huit ans, la haute direction du CRDI a senti que le moment était venu de réévaluer les possibilités de soutenir de nouveau la recherche en Algérie.

Cette réévaluation a débuté par une exploration préliminaire en trois volets. Il y a eu des discussions avec des responsables de la politique étrangère canadienne et du milieu de l'aide au développement qui étaient au fait de la situation en Algérie, une enquête sur le contexte de la recherche et de l'élaboration des politiques commandée à un universitaire algérien (qui avait travaillé avec le CRDI dans les années 1980) et un examen des activités soutenues en Algérie par différents bailleurs de fonds. Au vu des démarches généralement entreprises avant d'intervenir en contexte de transition, il s'agissait là d'une analyse stratégique d'envergure, laquelle a été facilitée par les liens de longue date qu'avait tissés le CRDI en Algérie et encouragée dès le début par l'ambassadeur du Canada à Alger. L'alignement avec la politique étrangère canadienne a par ailleurs constitué un facteur favorable : le gouvernement du Canada avait déjà entrepris de s'engager de nouveau en Algérie, après la difficile période des années 1990.

Les résultats de la réévaluation se sont avérés suffisamment prometteurs pour justifier une importante mission du CRDI — composée de membres du personnel et d'un vice-président — en Algérie en septembre 2002. Ces représentants se sont rendus dans six ministères, dans les bureaux de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que dans plusieurs organisations non gouvernementales algériennes — instituts de recherche, organismes de défense des droits de la personne et union nationale des barreaux algériens. Cette démarche avait pour objectif de déterminer si le CRDI pourrait de nouveau mettre en œuvre une programmation utile en Algérie — et de quelle manière — dans des domaines tels que la préservation de l'eau, les sciences de l'information, les politiques économiques, les droits de la personne et l'instauration de la démocratie.

Tout comme dans le cas de la réévaluation, les constatations issues de cette visite furent suffisamment concluantes pour que le CRDI aille de l'avant et se concentre sur trois domaines de recherche possibles : l'eau (particulièrement la gestion de la demande d'eau), la paix et la réconciliation (domaine dans lequel le CRDI avait déjà soutenu des travaux de recherche dans d'autres situations de transition) et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les étapes suivantes ont consisté à cibler de façon plus méthodique les partenaires de recherche possibles en Algérie et à consulter les gestionnaires de programme du CRDI afin de recueillir des idées sur la nature et la conception des projets, sur lesquelles se fonderait tout nouvel engagement en Algérie.

Un autre voyage en Algérie, en juin 2003, a confirmé à la direction du CRDI que les domaines d'intervention choisis étaient les bons. Qui plus est, il a

confirmé des aspects clés de la capacité de recherche de l'Algérie : le milieu algérien de la recherche se composait de spécialistes dans divers domaines, très bien formés, ouverts d'esprit et des plus compétents, mais qui étaient prisonniers du cadre de leur propre discipline. À l'opposé, le CRDI avait favorisé les initiatives de recherche pluridisciplinaires, ce qui avait permis de soulever de nouvelles questions, de concevoir de nouvelles méthodes et de trouver de nouvelles solutions grâce à la mise en commun des connaissances et des compétences propres à chaque discipline. Les barrières qui se dressaient jadis entre chacune n'existaient plus. L'engagement croissant du CRDI en écosanté — approche dans laquelle les dimensions environnementales sont intégrées à des politiques et des pratiques novatrices en matière de santé — témoignait de cette façon de faire.

Il est cependant devenu clair que la réorganisation des thèmes de recherche et du mode de fonctionnement qui avait cours au CRDI (dans le cadre de l'examen systématique des programmes du Centre exécuté tous les cinq ans) nuisait à l'élaboration d'un nouveau programme pour l'Algérie. Plus d'une fois, les gestionnaires de programme du CRDI durent modifier les propositions qu'ils avaient déjà présentées à des partenaires algériens disposés à s'engager, parce que le CRDI venait de changer sa façon d'aborder tous les programmes dans les pays en développement.

Mentionnons à titre d'exemple que les problèmes liés à l'utilisation et à la gestion de l'eau ne seraient plus abordés du point de vue de la terre et de l'eau, ou encore de la gestion des ressources, mais bien sous l'angle de l'écosanté, démarche dans le cadre de laquelle l'accent serait désormais mis sur les liens entre la préservation et la qualité de l'eau, d'une part, et la santé humaine et le bien-être des collectivités, de l'autre. La reformulation de la recherche, dans ce domaine et dans d'autres, a exigé beaucoup de temps de la part des partenaires algériens, qui étaient impatients d'amorcer la mise en œuvre des projets.

Il y a également eu d'autres obstacles. Ainsi, les changements de personnel normaux au CRDI ont retardé certaines décisions et certains travaux ayant trait aux projets, malgré l'intérêt soutenu de la haute direction du CRDI. Dans certains cas (et peut-être à cause de ces difficultés), les administrateurs de programmes n'ont pas considéré que l'adoption des propositions de projet de l'Algérie constituait une priorité.

Ces obstacles ont toutefois été surmontés, et d'importantes activités de recherche se sont amorcées. Un atelier déterminant tenu en mars 2005 a permis de renforcer la capacité des chercheurs algériens d'utiliser des méthodes de recherche pluridisciplinaires et participatives; les divisions classiques entre les disciplines étaient ainsi brisées, et les collectivités ont pu s'engager directement dans des travaux de recherche susceptibles de leur donner un meilleur avenir. Parallèlement, le CRDI travaillait à repérer les organismes algériens prêts à s'engager pleinement dans de nouveaux projets. Par ailleurs, les nouveaux gestionnaires nommés au siège du CRDI ont adopté le programme algérien avec empressement et intérêt.

En 2006, près d'une demi-douzaine de projets financés par le CRDI (d'une valeur d'environ 1,2 million CAD) étaient en cours en Algérie, dont les suivants : projet visant à suivre l'évolution de l'application de méthodes pluridisciplinaires et participatives dans les domaines de l'écosanté et de la gestion des ressources; projet de renforcement de la capacité des institutions algériennes d'obtenir du financement pour la recherche auprès des bailleurs de fonds; projet visant à évaluer les téléc centres en place et à déterminer les possibilités d'en ouvrir de nouveaux, afin de permettre aux collectivités d'avoir accès à Internet à peu de frais; participation à une étude (menée à partir du Centre libanais d'études des politiques publiques — LCPS) sur le développement des partis politiques dans six pays arabes, dont l'Algérie.

Le CRDI et les Algériens ont su saisir les possibilités qu'offrait la transition, même au cours des moments où la transition a connu des temps d'arrêt et des reculs. La reprise de l'engagement en Algérie a pu bénéficier des liens que le CRDI avait noués dans le pays des années auparavant et d'une bonne collaboration avec les diplomates canadiens à Ottawa et à Alger. Toutefois, il aura fallu plus de deux ans pour que la mise en œuvre de la programmation atteigne véritablement son régime de croisière, en partie parce que les façons dont le CRDI abordait la recherche se sont transformées à la suite du processus normal d'examen des programmes; par ailleurs, les transferts de personnel ont également rendu plus complexe le déroulement des activités. Mais la détermination et l'enthousiasme des partenaires algériens et le réinvestissement des gestionnaires du CRDI ont finalement permis la mise œuvre d'excellents projets.

Cette étude de cas fait partie d'un rapport plus exhaustif préparé par Nancy Smyth et Maggie Gorman, du Groupe des politiques et de la planification du CRDI.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international

CP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Tél. : 613-236-6163

Télec. : 613-238-7230

Courriel : info@crdi.ca